

MICHEL LAENTZ

PRISONS

MODE D'EMPLOI



I.S EDITION

Michel LAENTZ

PRISONS : MODE D'EMPLOI

I.S EDITION

DU MÊME AUTEUR

DÉJA PUBLIÉS :

« *Jacques Mesrine : L'histoire vraie de l'ennemi public n° 1* ».
City, 2008. Réédition : I.S Edition, 2012.

« *Mesrine Jacky : Jeunesse d'un voyou* ».
Tournon, 2006. Réédition : I.S Edition, 2013

A PARAÎTRE :

« *Coupables innocentés* ».
I.S Edition. 2013.

« *Henry de Montherlant : Du Paradis à l'Enfer* ».
I.S Edition. 2013.

© International Stars Edition 2012
37/41 rue Guibal. Marseille Innovation Pôle Média.
13003 MARSEILLE

www.is-edition.com

ISBN : 978-2-36845-012-3

Crédits photo : © BortN66 / Fotolia
Couverture : Nicolas Peling

Retrouvez toutes nos actualités sur Facebook et Twitter :

www.facebook.com/isedition

www.twitter.com/IS_Edition

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur, de ses ayants-droits, ou de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes de l'article L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

EN GUISE DE PRÉFACE

Fallait-il écrire cet ouvrage ?

Décrire les souffrances des autres, s'engager personnellement, supporter des risques à différents niveaux, et relater des scènes insupportables : toutes ces actions ne sont pas sans conséquences.

Dénoncer des situations scabreuses et avilissantes, dévoiler au grand public une vérité flagrante que chacun souhaite ignorer, et soulever le couvercle des poubelles déplaît particulièrement quand il s'agit de « déchets » de la République.

Aucun mouvement, parti politique ou association philosophique n'a motivé ma démarche. Mes rencontres au cours des dédicaces concernant mes deux derniers ouvrages : « Mesrine Jacky : Jeunesse d'un voyou », et « Jacques Mesrine : L'histoire vraie de l'ennemi public numéro un » m'ont donné l'occasion de rencontrer d'anciens détenus et de nombreux surveillants de détention.

Leurs confidences, aveux, ou regrets, m'ont laissé perplexe et quelquefois sceptique. J'ai dû enquêter en profondeur et m'appuyer sur des faits de société afin de mieux comprendre la dualité latente, souvent tragique et persistante, entre « Matons » et « Taulards ».

Un seul objectif : ne pas prendre parti, observer comme un maton par l'œilleton de la raison, et examiner

du regard les clefs des surveillants afin de reproduire le rêve d'évasion.

Sur ce bateau au large des sociétés, deux populations s'affrontent. À tribord et à bâbord, des mouvements violents mettent en péril l'Institution et la Liberté.

Les anciens matons à la retraite souhaitent que cela change. Les délinquants vont s'engouffrer dans une voie d'eau qu'est le laxisme de l'administration pénitentiaire, où les responsables des maisons de détention, faute de moyens, se débrouillent avec des bouts de ficelle.

Relever l'homme qui a fauté et qui souhaite rejoindre les plages tranquilles du monde libre n'est pas une mince affaire. Réhabiliter l'ex-coupable doit passer par le respect que chaque citoyen doit avoir envers ceux qui ont la lourde tâche de prendre en charge un temps les défaillants.

Nos politiques ont obligation de gérer rapidement ces bateaux en dérive que sont ces lieux immondes, qui forcément vont polluer.

INTRODUCTION

La prison, c'est quand même autre chose.

Le banc de pierre près de la prison convient au promeneur solitaire. Regardez, bien en face, l'entrée d'une prison. Un haut mur au fronton République française, en dessous Maison de détention, puis une porte assez large pour permettre l'accès d'un camion. À côté : une entrée discrète, modeste, et apparemment sans grand intérêt. C'est seulement par cette porte que vous verrez quelques mouvements furtifs. C'est tout. La vision réduite n'autorise pas à définir ce qui se cache derrière cette façade. Qui peut savoir ?

Faisons le tour de ces murs silencieux, anonymes. Alors se pose cette question : qu'est-ce qu'une prison ?

Impossible de répondre précisément. Essayons tout de même de voir de plus près les allées et venues pénitentiaires.

Un type sort avec une vieille valise et s'engouffre dans un véhicule. Cela ressemble presque à un enlèvement...

Deux militaires encadrent un autre type enchaîné, et pénètrent par la petite entrée après avoir sonné. Un judas s'ouvre et la porte absorbe le trio.

En fait, ce ne sont rien d'autre que des scènes banales.

Une camionnette de livraison alimentaire se positionne

face au portail, elle rentre et ressort rapidement.

Et alors ! Qu'est-ce qu'une prison ?

Mystère !

Qui se cache derrière ces murs châteaux forts protégeant les richesses des Rois, et dont la République farde ses misères ?

Hermétisme inquiétant où se perdent des hommes et individus occultés, tapis dans l'ombre d'une horloge arrêtée.

Des types en casquettes pour masques, tartuffes sécuritaires, ou geôliers déguisés en métronome mettent sous clef.

Des hommes sont opposés à d'autres hommes, prêts à toutes les bassesses pour tenir une place imposée.

Un voile obscur tétanise l'observateur. Des fantômes dérangent sa vie libre.

Que se passe-t-il derrière ces murs muets ?

Rien. Le silence des monastères, la tranquillité des biens pensants, l'espoir du rat pris au piège à l'esprit aussi vif que son prédateur. La lutte sournoise s'insinue, la mort psychique n'est pas loin.

Fantômes, le mot est lâché lâchement, sans réflexion, par simple curiosité ou sadisme courtois.

Un type assis sur un banc de pierre face à la prison, veut savoir demain qui franchira ces murs rébarbatifs pour un monde inconnu.

L'imagination en éveil, il croit halluciner. Ce n'est pas possible !

Chaque heure, chaque jour, chaque nuit sont de perpétuels mouvements, répliques d'hier, esquisses de demain.

Le type sur son banc de pierre n'est autre qu'un S.D.F. Il déballe son sandwich délicatement, touche entre le pouce et l'index le pain encore frais, l'ouvre et constate la présence d'une honorable tranche de jambon sur

beurre, et de quelques cornichons finement coupés.

Que bouffent-ils là-dedans ? Impossible de connaître les menus.

Il sort de sa musette une bouteille de vin convenable, se sert dans un contenant en plastique, et boit la vie.

Le bonhomme travaille tant bien que mal ici ou là, effectue de petites réparations chez des particuliers qui l'ont bien connu avant sa chute vertigineuse.

Sans Domicile Fixe, la prison pourrait être un refuge provisoire, le toit et le couvert assurés. Mais comment pénétrer dans cette citadelle ?

A quoi bon commettre un délit, une attaque de banque ou une escroquerie, et après, renoncer à pénétrer dans ce bastion, fuir au soleil, et profiter pleinement des sommes indûment détournées ?

Il y a aussi le jeu, le P.M.U, où quelques-uns gagnent. Pas lui. Il a toujours travaillé et n'a pas eu le temps de s'amuser. En fait, il n'a pas appris à jouer.

Ce genre de type a toujours pris la vie au sérieux. Il n'a jamais compris qu'en fait ce n'était qu'une mystification, du bluff ressemblant étrangement au poker, où même sans carte maîtresse il est possible de gagner.

Il range l'intérieur de la musette, prend soin des derniers papiers dont il dispose, bouche la bouteille de vin, et dépose au passage les reliefs de son maigre repas dans une poubelle municipale.

Il brosse du plat de la main son pull-over tricoté par son ex-épouse partie avec un huissier, et reprend ses investigations autour de cette prison attirante comme une femme possessive.

Délits, crimes, escroqueries, ces mots se bousculent dans sa tête. Aujourd'hui encore honnête, demain fuyard, taulard ou, peut être mort suite à une bavure.

Que choisir ?

La liberté éventuellement misérable peut seule

s'opposer aux réflexions de cet homme en déroute.

La balance trop chargée penche. La fragilité de la liberté ne pèse pas lourd, ce qui reste de sa conscience usée, fatiguée des démarches inutiles, retient encore par un fil invisible un semblant de morale.

Le tour de cette enceinte n'est plus indispensable, il souhaite et désire pénétrer à l'intérieur.

Il faut partir de ce lieu maudit, emprunter une petite rue à sens unique, et marcher sans but.

Un véhicule, moteur en marche, attire son attention. Il l'emprunte juste pour faire quelques kilomètres afin de reposer ses jambes lourdes.

Hurlement de la propriétaire, démarrage en trombe, et télescopage immédiat avec un passant tué sur le coup.

Sonné sur place, le S.D.F. prostré dans la voiture attend, et entend les vociférations des témoins.

Dans le car de police, il repasse devant la prison. Celle-ci l'attendait...

1^{ère} PARTIE

ORDINAIRES DE LA DÉTENTION

Peur du gendarme, peur de la prison

— Tiens, tu as reçu une convocation pour la gendarmerie.

— C'est quoi ?

— Je n'en sais rien !

— Enfin, t'as bien une petite idée !

— Non et non ! Je vais téléphoner à la gendarmerie pour savoir.

Il cherche fébrilement dans l'annuaire le numéro du groupement des gendarmes. Après relecture, le numéro de téléphone est indiqué sur la convocation.

— Allo la gendarmerie ?

— Vous êtes en rapport avec la gendarmerie. Veuillez patienter.

— Gendarme Lecoque, je vous écoute.

— J'ai reçu une convocation pour demain, j'aimerais savoir de quoi il s'agit.

— Votre nom ?

— Je suis Monsieur Untel.

— Attendez, je vais voir.

Je ne peux rien vous dire, présentez-vous à la gendarmerie.

— Je pourrais venir aujourd'hui.

— Attendez, je vais voir. Monsieur Untel, pouvez-vous venir vers 17 heures 30 ?

— Oui, oui, je serai là merci.

C'est à peu près ce qui se passe dans le meilleur des cas.

Le convoqué après avoir sonné remet sa convocation et attend dans l'entrée, face à un comptoir. Des gendarmes passent, repassent, lui jettent un regard apparemment distrait.

— Monsieur Untel, si vous voulez bien me suivre.

Il passe par une porte battante à hauteur du comptoir, suit et se retrouve devant un modeste bureau, propre et nu.

— Asseyez-vous.

Le ton courtois reste ferme.

— Monsieur Untel, vous savez pourquoi je vous ai convoqué.

— Non.

— Cherchez bien.

— Aucune raison.

— Faites un effort de mémoire.

— Non, je ne vois pas.

— Vous êtes mis en cause dans une affaire, vous ne voyez toujours pas ?

— Attendez, ah oui, une querelle avec mon voisin, mais c'est vieux ça !

Le gendarme s'impatiente.

— Vous ne voyez pas autre chose ?

— Ah ! C'est cette affaire de dessous de table bidon, j'y suis pour rien, ça ne me concerne pas.

— Effectivement, vous êtes mis en cause dans un dossier par différentes personnes.

L'interrogatoire se passera dans une atmosphère volontairement courtoise.

Derrière le mis en cause, assis à un bureau, un autre gendarme n'a rien perdu de la conversation.

Après avoir signé le procès-verbal, l'interrogé demande un double qui lui sera refusé. L'individu marquera son mécontentement.

Qui a peur du Gendarme ? Personne, ce qui semblerait normal dans une société paisible. Les gendarmes et les policiers sont-ils les régulateurs d'une société inconsciente ?

Sommes-nous éduqués en connaissance de l'existence de ces corps formés d'hommes et de femmes issus de différentes couches de la population, amalgamées au sein d'un service public ?

Hélas ! Non.

Les récréations de l'école primaire sont révélatrices. Les gamins dans un choix de liberté préféreront le rôle du voleur, plus ludique, provocateur, où ils chercheront à protéger ce qu'ils estiment leurs derniers instants d'indépendance.

L'éducation scolaire et parentale occulte l'instruction civique, premières notions de droits et d'obligations.

En famille le gendarme est plaisanté, voire vilipendé.

La presse et les chansonniers se gaussent des croquenots et des flics. Les amuseurs en font leur cheval de bataille et c'est bien ainsi. Le contre-pouvoir des artistes qui montent aux créneaux, sans autorité, facilite la réflexion.

Quand est-il du bon équilibre ? Y a-t-il une lutte de raisons qui s'affrontent ?

Les spécialistes du droit savent combien l'édifice de ce qui est dû à chacun est fragile.

Les gendarmes enquêtent à charge et à décharge, en connaissance de cause, en province ils connaissent chaque touffe d'herbe entre-deux pavés et attendent, patients, la récolte d'éléments concrets.

Les mis en cause, témoins assistés, et inculpés ont-ils eu l'instruction indispensable qui leur aurait permis après réflexions le choix d'une autre vie, ou plus simplement d'éviter des tracasseries inutiles ?

Les délits, crimes, et « échelle de corde » pénètrent dans les puits sans fin des sous-sols d'un univers hors

normes, où il semblerait que tout reste à construire afin d'éviter des parcours impossibles, dangereux ou mortels.

Peut-on construire sans matériel sa « défense » aux enfers ?

Les récidivistes ont pour seuls outils les armes de la violence et de la friponnerie.

Enfin la prison se présente telle une citadelle imprenable, où l'on pénètre avec un seul passeport : le mandat de mise en détention.

Une autre vision de la vie va se présenter aux détenus, coupables ou innocents, et éventuellement victimes. Ce temps d'incarcération marquera leur vie et leur esprit par ses mœurs et les usages de l'emprisonnement. La prison macère les individus et les rejette différents.

Le privé de liberté va découvrir un monde inattendu où la crasse, le sordide, le manque d'hygiène, et les maladies traitées avec désinvolture vont gravement perturber cet homme qui hier encore était maître de sa personne. Les drogues et le sida font des ravages. Il arrive également que l'homosexualité fasse fonction d'art de vivre.

Quelques longues peines canailles utilisent de jeunes détenus afin d'assouvir leur sexualité brimée. Les rapports homosexuels imposés par force se perpétuent, par jeu, pour tuer le temps, par désir de vengeance ou de domination.

L'administration complice distribue des préservatifs, favorisant les rapports qui ne sont pas toujours du goût de tous.

La privation de liberté devrait être l'aboutissement d'enquêtes et de jugements, dans le droit fil de codes évolutifs d'une société soucieuse de protéger les hommes et les femmes.

L'état de pourrissement intellectuel et physique dans lequel les détenus exécutent leurs peines n'est pas digne.

Cette école du crime fabrique des coupables et favorise la culture du vice.

Pour certains citoyens, les prisons sont les poubelles de la République.

Or, on recycle pourtant bien les poubelles !

En fait, les prisons sont malfamées, et le Peuple n'est jamais pressé quand il s'agit de voir les voyous sortir...

Primaires

Ce ne sont pas des primates, quoique pour un ou deux la question se pose. Cinq dans une cellule de quatre. Le soir, un matelas déposé au centre entre les lits superposés servira de couche au dernier arrivant.

Incarcéré pour la première fois, en cours d'instruction, puis mis en détention, la conception de l'emprisonnement prend une autre tournure.

Au discret bruit de la glissière de l'œilleton, cinq têtes pleines d'espoir se tournent vers la porte, l'œil du maton apparaît déformé, inquisiteur, troublant, et ils devront s'y habituer.

Balayage de la cellule du regard. Sur la droite, les chiottes à la turque. Au-dessus, un robinet qui fait office de chasse d'eau.

Au mur, deux placards que se partagent quatre détenus, le cinquième disposant ses affaires au-dessus.

Du plafond descend un fils électrique torsadé, en son embout une ampoule nue, tachée de chiures de mouches, diffuse une lueur sinistre.

Sous l'étroite fenêtre aux barreaux, une tablette rabattue, et un tabouret.

— C'est qui le maton aujourd'hui ?

— Mais, faut t'en foutre, ça change quoi ?

Assis sur le lit du bas, un vieux Corse tire sur une cigarette préalablement soigneusement roulée entre ses doigts noueux. Pensif, il connaît la valeur du temps. Ici, cette non-existence s'étire au rythme des rares événements ou des humeurs des autres.

Ce vieux de la vieille, silencieux, écoute, ne juge pas. Juste un mot, sec comme sa personne. Il donne l'impression de pouvoir se glisser au travers des barreaux, d'attendre son heure. Son seul souci apparent est de se faire respecter. D'un regard fatigué et grave, il tient à distance ces hommes qu'il méprise. En promenade il rejoint le groupe des « pros » de la délinquance. Discret, il semble donner des ordres.

Ses codétenus évitent les questions qui fâchent et les indiscretions.

Bouboule mange. Un vaste sourire éclaire son visage tout en rondeur. C'est un bon vivant. Inconscient de sa situation judiciaire. Il déclare à qui veut l'entendre :

— Moi, je n'ai rien fait de mal. On a bien rigolé avec les filles, elles étaient partantes, moi je suis là pour rien. Je vais sortir, ils ne peuvent pas me garder. Ce n'est pas parce que j'en ai fait baiser une par un chien berger que je dois payer! La conne a porté plainte, si on ne peut plus se marrer, alors !

À l'écoute de ces propos, tous baissent la tête, sonnés. Le Corse reste hermétique. Étonnés, les trois autres sont sidérés. Un vieux l'air absent reste à l'écoute.

Le vieux, ils l'apprendront par la suite, avait abusé de sa petite fille. Il était beau garçon, élancé, cheveux grisonnants, visage anguleux, regard fuyant, et en permanence sur la défensive.

Par ouï-dire, il sait que les pointeurs sont mal vus en société carcérale, aussi se rapproche-t-il de Bouboule avec lequel il semble partager des affinités.

Le quatrième, tombé pour escroquerie, correctement vêtu, costume de qualité, bien de sa personne, plutôt costaud, cultivé, tient ses distances. Lui non plus ne semble pas très bien comprendre les raisons de son incarcération. Il a fait de mauvaises affaires, point. Pas de quoi fouetter un chat.

Enfin un jeune voleur de voitures, vingt-sept ans. Ex-

jockey, toujours à l'affût d'un bon coup, d'une entorse au règlement. Habitué des lieux, ayant effectué de courtes peines, bénéficiant du sursis, il est moqueur, ricane, et observe, prêt à tous les services afin de pouvoir cantiner ou récolter quelques cigarettes. C'est un arrangeur-bricoleur. Il agace et gesticule, en espérant tirer profit des situations tordues créées par ses démarches. Sans assistance, sans argent, sans courrier, survivre pour lui consiste à se manifester.

Les deux pointeurs se sont reniflés, font équipe, assis fréquemment l'un à côté de l'autre, partagent, et font la motte avec leurs colis.

Les alliances forcées ou provisoires tuent les horaires ponctués du clic-clac des serrures.

L'escroc converse avec le Corse distant, méfiant. Leurs conversations qui se prétendent cultivées attirent l'intérêt général.

Quant à l'ancien jockey, il joue les jokers, aux aguets, espérant tirer profit des deux groupes en opposition.

Bouboule bouffe. Il tape dans la boule de pain de l'escroc qui immédiatement lui en fait la remarque. Il s'esclaffe et tente de dévorer le pain à pleines dents.

D'un revers bien appuyé, l'escroc lui balance une énorme gifle. Bouboule, médusé, se fige sur place. En face de lui le type déterminé lui en impose.

Le vieux tourne la tête. Le Corse esquisse un sourire. Quant au jeune, il demande, avec un rien de malice :

— Tu permets que je prenne un peu de ton pain ?

L'escroc estomaqué :

— Oui, bien sûr.

En cellule, le comportement des hommes est inattendu.

Dans un même terrier, lapins, renards, furets, et belettes doivent cohabiter sous le regard indifférent de l'autorité pénitentiaire.

Les cellules de détention sont de rares lieux où l'homme animal au sang chaud, plus ou moins policé, se trouve dans l'obligation de fréquenter des individus qui lui sont imposés.

École de caractère pour les uns, lieu de perdition pour d'autres, la prison marque l'individu à vie. Les stigmates des ex-prisonniers ne s'effaceront jamais.

Parloirs

A voir chaque semaine son père, sa mère, ou son épouse lui rendre visite en ces lieux sinistres, le détenu souffre de l'humiliation qu'il impose à ceux qui ont le courage de le soutenir.

Les multirécidivistes sont visités quelques fois par d'anciens complices avec lesquelles ils ont des rapports épistolaires. Une phrase apparemment anodine du genre « on en reparlera au parloir » peut être conséquente.

Avant d'atteindre le parloir, il faut patienter à l'extérieur, devant la maison d'arrêt à la vue des passants.

La fatigue et l'angoisse des visiteurs sont évidentes, outre la démarche, le voyage onéreux, les distances éloignées, et la honte à fleurs de peau.

Comment sera-t-il aujourd'hui ? Venir au parloir comporte le risque de subir un rejet, des remarques désobligeantes, ou d'apprendre qu'il est au mitard ou transféré.

Le paquet de linge propre à la main, les visages fermés, au mieux sourires de compassions, les personnalités et classes sociales se détectent avec rejet ou mépris. Quelques sympathies se lient avec prudence.

Le parloir est un monde interlope où l'on s'évite, se foudroie du regard, ou s'ignore. Côtoyer dans la même file d'attente la famille d'un voyou qui a balancé un fils ou un mari pose problème, des regards sans aménité fusent.

On y retrouve l'épouse d'un pédophile, la jeune mère

qui porte son bébé dans ses bras, la prostituée fidèle à son mac, ou la maman qui visite son fils tout juste majeur, et pour toutes, c'est long. Leur cœur de femmes déchirées partage les mêmes peines, et toutes se posent une même question : qui sont ces hommes que nous aimons ? En quoi sommes-nous coupables ? Que faut-il faire pour les sortir de là ? L'avenir de celui qui se trouve derrière les barreaux sera certainement leur propre avenir. Incident de parcours ou délit professionnel, après il faudra choisir et ce sera dur.

Faut-il abandonner ces égarés ? L'amour et l'amitié apporteront-ils la preuve que rien n'est inutile ?

De son côté, le détenu complexé n'est guère aimable, replié sur sa personne, se présente presque comme une victime. Les peines sont mal acceptées, les accrochages avec les codétenus et les matons aigrissent les caractères.

La cellule ouverte avec fracas, le maton, hurle.

— Parloirs !

En file indienne, il sera indiqué à chacun son numéro de parloir. Après, il faudra attendre la sortie du précédent et pénétrer dans ce cagibi exigü, et voir apparaître à travers l'hygiaphone rayé le visage au sourire lassé de l'être aimé. Les mots restent dans la gorge. Ce sont de médiocres phrases, sans densités, loin des sincères pensées. Les yeux observent les faiblesses de l'autre. Un face à face cruel s'engage, qui sommes-nous ?

Les pauvres mots de réconfort ne parviennent pas au détenu car trop de bruit. Le détenu provocateur cache sa souffrance à sa fiancée en pleurs.

Un père déclare sèchement à son fils: « Je suis content de te voir ici ». Est-il conscient de la dureté de sa phrase ?

Le fils appelle le surveillant et quitte le parloir choqué, la rage au cœur, et ne peut retenir un flot de larmes

Un surveillant le raccompagne prématurément en cellule et lui glisse ces quelques mots : « j'ai l'impression que ça s'est mal passé avec votre père » (pour la première fois il a utilisé volontairement le vouvoiement).

Le jeune homme sous le coup de l'émotion répond : « Je m'en fous ». Il s'écroule, désespéré. Son père l'a abandonné une fois encore.

Le surveillant était informé, ce parloir avait été sonorisé sur les ordres du juge d'instruction.

Les parloirs sont numérotés et les heures de visites fixées le matin.

Les commissions rogatoires s'insinuent à l'intérieur de la détention. Les écoutes éventuelles du domicile peuvent être reportées aux heures de parloirs.

Les micros mobiles installés dans les ampoules répercuteront les conversations sélectionnées par les juges, puis transmises au juge qui appréciera.

Les conversations le plus souvent banales révèlent rarement d'éléments nouveaux, mais permettent au juge de prendre connaissance de l'état du détenu et du comportement des visiteurs.

Ces écoutes judiciaires parfaitement légales n'inquiètent en rien les délinquants multirécidivistes qui en connaissent l'existence. Un jeu vocal, sonore d'une part et neutre, s'engage entre le prisonnier et son visiteur afin de satisfaire éventuellement l'Administration. Par ailleurs, les interlocuteurs par signes de la main conversent en toute impunité. Le passage des matons derrière les parloirs est signalé par l'un ou l'autre des interlocuteurs.

Les détenus de haut vol balancent éventuellement et clairement de fausses informations, troublant ainsi ce galimatias de paroles inutiles.

Les juges d'instruction expérimentés reconnaissent les changements de ton, et néanmoins se posent des questions.

Pour les pros du renseignement, une contre information reste une information.

Le temps de parler étant limité, le retour en cellule sera ponctué par la curiosité des oubliés, des non-assistés.

— Alors, ça s'est bien passé ?

— Oui, ça va, merci.

Celui qui n'a pas eu de parler reconforte et trouve les mots qui vont éloigner la tristesse de son copain.

Suite aux rencontres de parloirs les dépressifs se laissent aller, puis le temps passant, attendent la prochaine visite.

Courriers

La lettre, on l'attend, on la réclame. Le courrier a toujours un retard dû aux scrutateurs qui recherchent à la lecture de quelques mots tristes et banals, l'indice qui permettra de confondre le présumé coupable.

Les correspondants n'ignorent pas l'œil inquisiteur, indécent, et détecteur de sentiments intimes.

L'écriture s'en trouve tronquée, la sincérité masquée.

Ces correspondances où les mots sont sélectionnés en tenant compte de la relecture de l'administration pénitentiaire faussent les rapports épistolaires entre les détenus et le monde extérieur, ce qui n'est pas sans conséquence.

La spontanéité est exclue, la lecture confuse, les correspondants ne se reconnaissent pas.

La censure ne joue pleinement son rôle puisque les auteurs s'autocensurent.

Des lettres relues par le juge l'instruction ne reflètent pas réellement les sentiments des correspondants.

Il est possible que les fiers personnes qui s'introduisent dans ces écrits tiennent compte des situations spéciales des mis en cause et de leurs correspondants.

Des familles ignorantes des usages joignent à leurs missives un billet de banque, persuadées d'apporter un peu de confort à un être cher.

Ces lettres n'arriveront jamais à leurs destinataires.

Il est arrivé que des matons peu scrupuleux empochent le billet et détruisent le courrier. Formule

radicale qui évite la rédaction d'un rapport. Il faut savoir se simplifier la vie.

La lecture du courrier est effectuée par le chef de cabine, responsable du parloir. Il dispose d'un tableau qui indique le nom des détenus dont il faut surveiller la correspondance.

Le maton, après avoir parcouru les textes, décide s'il le juge utile d'informer le directeur, qui a son tour transmettra au juge concerné.

Le courrier peut-être également dirigé directement au juge qui en a fait expressément la demande.

Il existe un classement, rapide et expéditif, qui consiste à envoyer les courriers qui n'ont pas été attribués au centre de semi-liberté de Corbeille où ils seront détruits.

Avec un humour bien à eux les matons appellent cette démarche : « classement corbeille ».

Cette censure crée des réseaux de correspondances parallèles occultes et frauduleux.

Les matons tenus par des détenus servent quelquefois de boîtes à lettres ou de facteurs.

Quelques avocats et non des moindres estiment qu'ils font leur devoir en transmettant des informations verbales ou des messages de leurs clients vers l'extérieur.

Il semblerait que le principal trafic s'effectue par les soins des visiteurs de prisons, souvent sensibles aux préoccupations des détenus.

Leurs activités parfaitement honorables ainsi que leur démarche généreuse et humaine les fragilisent.

À savoir que ces courriers qui passent illégalement de mains en mains offrent peu d'intérêt pour la justice.

Enfin les parloirs des familles sont d'excellents vecteurs de communication.

Un petit papier glissé lors d'un serrement de mains ou d'une embrassade peut contenir des éléments d'information utiles au détenu.

Pourquoi tant de difficultés ? Simplement pour donner raison au vieil adage : « les paroles s'envolent, les écrits restent ».

Fouilles

Le bruit de la serrure de la porte en dehors des ouvertures traditionnelles, réveils, repas, ou promenades est toujours inquiétant. Les détenus sursautent, se lèvent précipitamment, cessent de tuer la journée empêtrés dans leurs pensées, fantasmes, ou cauchemars.

— Fouilles ! Tout le monde dehors.

Deux matons minimum pénètrent dans la cellule, l'un tient à la main la barre à sonder les barreaux (objet rond en fer de 50 centimètres environ). Chaque barreau est frappé, et c'est au son que les surveillants constatent éventuellement une défectuosité.

Les fouilles indispensables paniquent les innocents comme les coupables. La rigidité du règlement, s'il était appliqué à la lettre, obligerait l'Administration à passer tous les détenus devant le directeur.

Les détenus sortent en maugréant. À leur retour en cellule il faudra tout remettre en place. De petits avantages tolérés seront détruits ou confisqués, avec à la clef, une comparution au prétoire.

Les fouilles spontanées sont rarement dues au hasard. Un bruit de couloir, une balance, des jalousies, des observations troublantes, ou les titres et qualités des locataires.

Les fouilles sont complètes, féroces, sur instructions précises du surveillant-chef.

Les surveillants entrent dans la cellule et ouvrent les placards. L'un d'entre eux passe la main à l'intérieur sous la planche d'intersection, et hurle de douleur.

Des lames de rasoir ont été glissées dans l'interstice de

la planche de bois. Le sang gicle au bout des doigts du surveillant qui surpris voit ses mains rougir.

L'instant d'inattention et l'ignorance de l'ingéniosité déclencheront des implacables représailles. Cette fouille s'imposait.

Un locataire avait des comptes à régler avec quelques matons.

La cellule sera entièrement détruite, les photos de famille déchirée, les effets personnels lacérés ainsi que les chaussures civiles.

Les matelas seront ouverts au couteau, et tout objet personnel sera détruit. La rage des matons ne cessera enfin, quand empilés au centre de la cellule, mélangés, les objets ou affaires personnelles seront irrécupérables.

Les détenus seront envoyés aux douches où une fouille à corps sera imposée.

Les vêtements seront palpés, déchirés, et piétinés. Sous le regard effaré d'un nouvel entrant, arrivé le matin même.

— Douche !

Nus, les trois hommes sous les pommeaux de douche attendent.

Surpris par un jet d'eau glaciale, ils crient leur surprise. A l'arrêt des douches, ils prennent une serviette et sortent de là.

— Restez en place.

Attente.

Un flot d'eau brûlante tombe sur les corps accompagnés des hurlements des détenus.

— Vous ne vous êtes pas savonnés, on recommence.

— Rincez-vous maintenant.

— Tournez-vous !

— Baissez-vous !

— Toussez !

— Bande de porcs, retournez sous la douche.

De nouveau, la douche écossaise puissance maximum en continu.

Les détenus craignent le pire.

— Mitard ! Hurle le surveillant-chef.

Recouverts d'une couverture crasseuse, ils seront dirigés directement au mitard avant d'être présenté au prétoire.

Autre fouille dans une autre cellule.

Les matons sont remontés, l'un d'eux ouvre la porte d'un placard. Un chat affamé se jette sur son visage, lacère sa peau profondément, et un œil sera touché.

Les fouilles systématiques sont moins cruelles, le plus souvent, il s'agit d'un simple contrôle de routine. Les détenus attendent sagement alignés dans le couloir. Les matons jettent un regard rapide, constatent l'état des lieux, et feront quelques remarques pour la forme.

Le détenu avait calculé son coup. À l'aide d'une ficelle, il a descendu par la fenêtre entre les barreaux un panier, dans lequel il avait déposé un peu de nourriture. Un jeune chat s'est laissé prendre, le détenu a remonté le tout. Le chat planqué dans le placard a été laissé sans nourriture.

Le chat libéré s'est jeté sur la première personne qui a ouvert sa prison.

Le coupable sera inspecté dans les moindres détails, entre les doigts des mains et des pieds, la bouche, et les cheveux. La fouille à corps sera sordide.

Lors de sa parution au prétoire, celui-ci restera silencieux et méprisant. Il ne donnera aucune explication.

Condamné à quarante-cinq jours de mitard, il sera ensuite dirigé vers un centre de détention en province connu pour la sévérité des traitements infligés et sa crasse, d'où il subira une condamnation pénale

supplémentaire.

En effet, son traitement spécial à la prison de Mende, connue pour sa dureté, l'amènera à commettre le pire. Il n'hésitera pas à blesser à un œil un surveillant à l'aide d'une fourchette en fer, à travers l'œilleton.

Il sera régulièrement frappé par plusieurs surveillants. À chaque bruit de serrure, il se réfugiait sous son lit où les matons allaient le débusquer.

Les chats noirs portent malheur dit-on. Celui qui avait involontairement envoyé l'homme au mitard était gris, sale, abandonné, et peut-être comme ses homologues bipèdes, désespéré. Suite à l'enfermement dans le placard, il était devenu à son corps défendant une arme redoutable. Le manipulateur a payé de sa personne. L'objet du délit a quant à lui bénéficié d'une amnistie complète, à juste titre. Cette triste histoire n'est pas sans rappeler les jugements iniques à contrario.

Le jeune chat, nourri, inconscient du drame dont il a été le principal acteur, sera confié à la petite fille d'un surveillant, où il sera traité avec tendresse et affection.

Aumôniers, prisonniers, et surveillants

Les religions jouent un rôle important au sein des lieux de détention. Les religions monothéistes sont représentées inégalement, au prorata du nombre de détenus dépendant de leur confession.

La foi derrière les barreaux relance des croyances éteintes. Les matons, en ce qui les concerne, apprécient les religions traditionnelles et soutiennent leurs démarches. Il est possible de signaler que ces groupes fonctionnent un peu comme des mafias religieuses.

Une question se pose, les prisons fonctionneraient-elles mieux sans aumôniers ?

La question reste sans réponse, et les laïques majoritaires restent sans voix. Une attitude similaire à la société traditionnelle.

Les catholiques disposent de bénévoles et de détenus qui participent aux activités de l'aumônerie.

L'aumônerie catholique est présente dans 188 prisons françaises, avec un aumônier titulaire dans chaque centre de détention, maison d'arrêt ou simple prison.

Les auxiliaires et détenus qui le souhaitent peuvent assister à la messe le dimanche. La chapelle, local où le prêtre exerce son apostolat, est également un des lieux de rencontre entre malfrats qui utilisent l'heure de la messe afin de traiter leurs petites affaires, échanges d'adresses, recommandations, ou menaces éventuelles sous le regard désabusé des surveillants.

Ensuite, les choses vont vite. Les détenus des services généraux tiennent à leurs places. Tenus par les matons, ils sont régulièrement utilisés, peut-être à leurs dépens, en

qualité d'informateurs.

Les matons informés évitent drames et conflits en amont.

En cellules, les catholiques ont un comportement discret, et évitent tout prosélytisme.

L'aumônier rend visite à ses ouailles en cellule, converse avec tous et sur une demande discrète peut laisser un livre de messe.

Les matons connaissent bien cet homme. Il est relativement omniprésent dans la prison, et ses conversations avec la direction peuvent être déterminantes pour la vie en détention de catholiques pratiquants.

Les matons assimilent assez bien les contacts avec les aumôniers catholiques.

Nombreux sont ceux qui de service le dimanche communient avec les détenus.

Dans une même prière, geôliers et détenus s'élèvent quelques instants au-dessus de leur condition terre-à-terre.

La religion musulmane trouble sérieusement le milieu pénitentiaire. L'influence des islamistes intégristes pèse sur le comportement des détenus et des surveillants.

La gamelle est en première ligne des récriminations. Le porc et la viande halal posent problème, les directions font au mieux, s'adaptent, et ajoutent dans les bons de cantine ces produits exigés par les musulmans et plus particulièrement par les extrémistes.

L'utilisation du tapis de prière est la cause de quelques incidents entre les détenus et également avec les surveillants.

Il est arrivé qu'un coup de pied au cul malencontreux avant la promenade, juste au moment de la prière, crée des troubles dans toute la prison.

Seule une cinquantaine d'Imams interviennent dans le

milieu carcéral. Les Imams viennent rarement et ont moins d'influence que les intégristes incarcérés qui imposent leurs lectures du Coran et font fonction de Gourous. Ils aident les plus démunis, prennent en charge les jeunes détenus fragiles. Vêtements, médicaments, argent, lectures, la mise en main est d'autant plus facile qu'une personne non assistée reste une proie fragile. Détenus ou matons mettent en garde les victimes potentielles.

Après cette première démarche sur les individus, ils passent à l'étude du Coran. Juste retour des choses, l'élève à son tour devra s'acquitter du coût des leçons par crainte de représailles.

Ce parcours financier peut aller jusqu'à soutenir des réseaux terroristes.

Comme les mafias, ils proposent leur protection.

Les matons sont impuissants face à ce vaste mouvement de pression et ne se sentent pas soutenus par leur administration de tutelle qui semble incapable de maîtriser ce mouvement. La peur de soulèvements massifs fait place à une indifférence feinte, sans solution.

Les pasteurs protestants, minoritaires, cherchent à se rapprocher du détenu en tenant compte de son passé. L'enseignement pastoral tend à prouver que le Christ accompagne les hommes dans la faiblesse et le dépouillement (en opposition à la puissance et la gloire des catholiques). Cette vue de l'esprit convient à un certain nombre de prisonniers. Les pasteurs protestants peuvent oublier une bible dans une cellule.

Le bouddhisme ressemble déjà à un enfermement, car la méditation zen déconcerte l'ensemble de la population carcérale. La solitude existentielle impose une forme de respect.

Les matons se tiennent sur la réserve et ne comprennent pas que « ces gens-là ne s'intéressent pas à Dieu ».

Le maton est déstabilisé par ces prisonniers qui prêchent que tout soit douleur, ce qui les rend intouchables. Les pressions physiques sur les bouddhistes sont quasiment inutiles.

Partant du principe que le monde n'a pas été créé, mais en constante évolution, ils attendent la délivrance et souhaitent se réincarner dans une autre vie, monolithique.

Face à de telles abnégations, les matons et l'administration pénitentiaire disposent de peu de moyens de coercitions.

L'aumônier israélite apporte des objets de culte, livres de prières, un talith, une kippa. L'administration pénitentiaire fournit en cantine des produits casher de longue conservation après une demande écrite au directeur de l'établissement.

Pour les fêtes du Tichri et de Pessah, l'aumônier peut distribuer des produits casher.

Le fait d'être juif en prison pose problème auprès de détenus non affranchis, provoquant méfiance et admiration du juif, jalousie et crainte. Le juif est mal vu des matons, qui le respectent justement parce qu'il est juif.

C'est le paradoxe de notre éducation judéo-chrétienne.

Les promenades de la haine

Enfermé des heures durant la haine au ventre avec pour seule possibilité, au sein de la cellule, de pourrir davantage la vie de ceux qui l'entourent, le détenu attend avec avidité l'heure de la promenade. Celle-ci lui permet de donner libre cours à ses instincts vindicatifs orchestrés par les bruits de couloirs. Ces mots qui arrivent par yoyotage, l'entretien des règlements de comptes, et surtout le désir de participer au monde dans lequel il est plongé.

— Promenade, promenade, promenade.

Ce mot accompagné du clic-clac des serrures ouvertes en série raisonne différemment dans la tête des détenus. Ceux qui doivent sortir de force sous peine de représailles, ceux qui souhaitent régler des comptes pour eux-mêmes ou pour leurs copains, et ceux qui restent par crainte ou pour toute autre possibilité, et enfin ceux qui souhaitent avoir des rapports discrets avec un détenu de la cellule.

Alignés à côté de la porte, d'une cellule à l'autre, les regards fuyants ou haineux présagent une « promenade » animée. Les prisonniers attendent cet instant libérateur.

En rang par deux, passage au rond-point sous le contrôle du maton-surveillant des tripales, descente des escaliers et là, déjà, quelques bousculades annonciatrices de bagarres.

Enfin, les fauves sont lâchés. Effectivement, les matons dans l'incapacité de se faire respecter abandonnent ces hommes dont ils ont la responsabilité à une totale

liberté de mouvement.

Les matons, bien à l'abri derrière leurs grilles, comptent les coups et se gardent d'intervenir. Les « promenades » sont une zone de non-droit aux droits communs.

Trafics, menaces, coups, chantages, ce territoire appartient aux détenus. Le *caïdat* fait force de loi, et les manipulations sournoises passent inaperçues aux yeux des matons.

Le retour en détention multipliera les problèmes, chacun ayant à cœur de tenir sa place auprès de ses compagnons de cellule.

Entre clans, des guéguerres vont s'organiser, les provocations fusent, « tu vas voir ta gueule à la récré ».

Prendre les « patins » de son pote, ça classe.

Faire monter l'adrénaline, et aussi se servir de son protectionnisme permettent d'obtenir quelques avantages ou justifier sa notoriété.

Les caractères s'échauffent, il faut jouer à l'homme pour tenir, devenir un mec, et s'il le faut bluffer son environnement avide d'histoire authentique ou fausse. Qu'importe, il est bon de faire jouer l'imagination.

Ces entractes quotidiens mal gérés laissent un goût amer aux courtes peines, aux délinquants primaires, aux mineurs, aux innocents (il y en a), et aux présumés coupables, qui dans certains cas seront acquittés ou bénéficieront d'un sursis. Certains de ces détenus de passage rechuteront pour avoir vécu un temps sans raison avec le milieu insalubre et immoral des prisons. D'autres conserveront envers la société dans son ensemble un profond mépris.

Ces « promenades de la haine » déclencheront chez les plus fragiles des idées suicidaires avec passage à l'acte. L'échec d'un suicide considéré comme simulation n'est pas sans conséquence. Le changement de cellule, le mitard avec sursis ou ferme pour les récidivistes, sont les peines les plus courantes.

L'acharnement des autres, le dédain, mise à l'écart, et petite brimade mesquine discréditeront ce taulard aux yeux de la population pénale du centre de détention.

Mis ainsi au ban de la société, les tentatives se multiplient, alimentent les tendances, jusqu'à se donner des conseils pour en finir.

Des captifs plus discrets mettront fin à leurs jours à la surprise générale.

En fin d'année 2008, un bilan de l'Administration pénitentiaire répertorie 115 suicides, dont 109 en détention et 6 à l'hôpital suite à un transport.

Ces chiffres sont relativement comparables aux années précédentes, si l'on tient compte du nombre de détenus en augmentation.

2003 : 120 suicides. 2004 : 115. 2005 : 122. 2006 : 93. 2007 : 93.

Ces chiffres déclarés par l'Administration Pénitentiaire mériteraient des corrections d'importance. Il faudrait ressortir de ces données les primaires, les délinquants en attente de jugements, et les lourdes peines.

Toujours selon l'A.P., il y avait au premier décembre 2008 63 619 détenus pour 50 963 places. À savoir que le 1er juillet de la même année, 64 237 personnes étaient incarcérées. Il en ressort que le taux de suicide pour l'année 2008 est de 17 pour mille détenus.

Le contrôleur général des lieux de privation de liberté, Jean-Marie Delarue, et ses services, se sont rendus à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône les 23 et 25 septembre afin d'établir un rapport qui a été transmis à la ministre de la Justice Rachida Dati, et à sa collègue au sein du gouvernement, ministre de la Santé, Roselyne Bachelot.

Lors d'une déclaration à la presse, Jean-Marie Delarue précise que les cours de promenades sont les lieux de tous les dangers, et demande la « reconquête des cours de promenade » qui doivent devenir un lieu de détente

et de sociabilité.

Il ajoute que le personnel ne s'y introduit jamais et surveille ces cours via des postes avoisinants ou par vidéosurveillance

Le contrôleur général demande également aux directeurs d'établissements de passer du temps en détention afin d'avoir une connaissance précise et renouvelée des personnes incarcérées. Il s'inquiète également de la possibilité insuffisamment développée pour les détenus de faire des recours contre les décisions les visant.

Le contrôleur parle aussi d'une prise en charge défaillante pour la plupart des détenus dus au découragement des personnels d'insertion et de probation, qui sont chargés de tâches bureaucratiques et de cas à traiter.

En ce qui concerne « le parcours individualisé », le contrôleur général estime qu'il n'y a pas lieu de faire de différence entre « les détenus susceptibles d'évolution et ceux qui seront laissés pour compte dans une aile difficile ».

Sur ce dernier point particulièrement généreux, le comportement des surveillants et des directeurs maîtres dans leur établissement sera sans doute relativement appliqué.

Trafics surveillants-détenus

Sa famille demeurant en province, ce surveillant dispose d'un lieu de repos, à l'extérieur de la prison.

Absorbé dans ses pensées professionnelles et familiales, il marche au bord d'une voie sans trottoir, avec de chaque côté un fossé.

Éclairage naturel entre chiens et loups, parcours sinistre.

Un véhicule tous feux éteints, à grande vitesse, tente de le percuter. Il a juste le temps de se projeter en roulé-boulé dans le fossé.

La voiture s'éloigne rapidement. Impossible de relever le numéro d'immatriculation de la plaque minéralogique, ni la marque ou la couleur.

— Ouf ! Quel métier !

Qui ? Pourquoi ? Va savoir !

Vengeance, peut-être. Menaces, certainement.

Cette agression discrète ne ressemblait pas à un choix délibéré de tuer le surveillant. Les contrats passés au service de malfrats sont efficaces et ratent rarement leur cible.

Le but est de faire peur, tenter de déstabiliser, de mettre la pression, obliger à prendre en compte les dires d'un détenu, à participer à un trafic, ou faire céder dans le but d'obtenir un avantage.

De telles actions sont fréquentes, et le surveillant ne connaîtra jamais le nom de son agresseur.

Les détenus sont censés ne pas connaître le nom et le prénom des surveillants qui ont interdiction de dialoguer

avec eux. Ils doivent protéger leur vie privée. Mais les indiscretions filtrent toujours, les filatures discrètes effectuées par des amis ou d'anciens taulards révèlent outre les adresses, la vie intime de la famille du surveillant. La moindre faille sera utilisée.

Les détenus de haut niveau style Mesrine, Sullack, Ferrara, ou autres, ainsi que les spécialistes de l'évasion, manœuvrent et utilisent leurs temps, leurs relations, et disposent en général d'un magot suffisamment important pour acheter des hommes ou des femmes qu'ils ont mis eux même en difficulté.

Renseignements, coups bas, pressions sont leurs monnaies d'échange pour survivre.

Les petites manip entre détenus, histoire de passer le temps et d'affirmer leur personnalité, créent des bruits de couloirs que forcément entendent les matons, entretenant un climat malsain.

Pris au piège du milieu ambiant, maculé par la promiscuité, le surveillant se fragilise et peut chuter dans la délinquance.

Sa volonté de résistance peut le mener au suicide, en tension extrême, incapable de trier dans cette poubelle d'informations le vrai du faux.

Exemple : menaces de prisonniers qui déclarent :

— Tu vois ta femme. Je vais te la foutre au tapin, et ta fille je vais te la faire violer salement par quatre copains. Je connais ton nom, je sais où tu habites.

Que faire contre ces dangers permanents ? D'autant plus que le coup de bluff peut se transformer en réalité.

Le détenu qui agresse verbalement ne joue pas pour son propre compte, et bien entendu ce n'est pas lui qui exécutera les paroles à peine voilées.

Démissions, suicides, angoisses, manque de sommeil, la haine se renforce contre les taulards. Les caractères se forgent aux feux des insultes et du temps qui passe.

Certains craquent. Ils passent des téléphones portables, des lettres, ou rendent visite aux familles. Certains célibataire seront invités à fréquenter telle boîte ou bar de nuit, où de compatissantes hôtesse comblent leur solitude et leurs angoisses.

De fortes sommes d'argent peuvent détourner des hommes en déséquilibre constant.

D'autres fuient cet univers déplorable, achètent un modeste commerce ou un petit café, et de fil en aiguille, sont happés par le Milieu, servent de boîte aux lettres, de lieu de rencontre, de tripot, pour terminer abusés, en marge, sans grand avenir.

La pénitencière a les yeux grands ouverts sur ses fonctionnaires, mais il peut arriver qu'un loup se glisse dans l'antre homocentrique avec un dessein bien précis.

Téloguidé par une équipe de malfrats ou pour son propre compte (Voir plus loin à ce sujet l'affaire Sullac).

La démarche la plus courante consiste à frayer avec l'entourage du maton afin d'être présenté par un de ses amis ou relations. Pour ces gens-là, le temps ne compte pas, leur patron étant en cage pour plusieurs années, l'important est de réussir.

Les anges ne sont pas des gardiens et les gardiens ne sont pas des anges. Les truands sont de fins psychologues. Ils passent le temps nécessaire, décrochent au moindre risque, changent de méthodes, et faute d'obtenir avec celui-ci ce qu'ils souhaitent, ils naviguent vers d'autres horizons, forts de quelques informations bénignes qui serviront de point de départ à la réalisation de leurs recherches. Un vrai travail de flic.

Les épouses et les enfants des surveillants sont quelques fois utilisés. La drogue et le sexe seront des armes redoutables. Les voyous sont charmeurs, ils disposent d'horaires élastiques, de moyens, et bénéficient du facteur temps qui manque aux travailleurs.

Des matons céderont, ils pourvoient aux besoins dans la mesure du possible, de drogue, d'alcool, d'armes, et de tout matériel indispensable à une évasion. La main dans l'engrenage, ils devront respecter les instructions de leurs manipulateurs. Ces derniers, pleins de bon sens, resteront corrects dans la limite du possible, afin de ne pas briser ces rapports privilégiés.

Des rapports courtois et amicaux vont se lier entre ces hommes qui n'ont plus aucune raison de se détester, l'un et l'autre tirant avantage de cette situation.

--- FIN DE L'EXTRAIT ---